



Madrid, le 23 mars 2026

## CIRCULAIRE ICCAT n° 02001 / 2026

**OBJET : RÉUNIONS DU COMITÉ D'APPLICATION ET DE DEUX GROUPES DE TRAVAIL DE L'ICCAT QUI AURONT LIEU EN JUIN 2026 (COC, EMS et IMM) (hybride/Bruxelles, Belgique, 1<sup>er</sup>-5 juin 2026)**

Suite à l'adoption par la Commission du calendrier des réunions de l'ICCAT pour 2026, j'ai le plaisir de vous informer que les trois réunions suivantes se tiendront au **Centre de conférences Albert Borschette**, salle AB-4A, 4<sup>ème</sup> étage, **Rue Froissart, 36, 1049 Bruxelles, Belgique**, du **1<sup>er</sup> au 5 juin 2026**. Les réunions se dérouleront dans un format hybride de 09h00 à 18h00 (heure locale). Veuillez noter que les trois réunions se tiendront l'une à la suite de l'autre et qu'une fois l'une clôturée, la suivante commencera immédiatement à la session suivante, selon l'ordre provisoire suivant :

| <b>Date</b>          | <b>Réunion</b>   |
|----------------------|--|
| 1 <sup>er</sup> juin | <i>Réunion intersessions du Comité d'application (COC) / Réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS WG)</i>   |
| 2 juin               | <i>Réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS WG) / 19<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM)</i> |
| 3 juin               | <i>19<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM) (session dédiée au HSBI)</i>  |
| 4 juin               | <i>19<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM) (session dédiée au HSBI)</i>  |
| 5 juin               | <i>19<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM)</i>   |

Les ordres du jour provisoires seront publiés ainsi que les autres documents dans les dossiers de documents Nextcloud, au fur et à mesure de leur disponibilité. Veuillez noter que notre liste de distribution est limitée. C'est pourquoi je vous demanderai de bien vouloir diffuser le présent avis aux délégués susceptibles d'être intéressés. Cet avis sera également publié sur notre [page web des réunions actuelles](#).

Les CPC souhaitant soumettre des documents pour les prochaines réunions sont priées de le faire le plus tôt possible, et au plus tard le **20 mai 2026**, afin de s'assurer qu'ils puissent être traduits et publiés à temps avant le début des réunions.

Veuillez noter que les réunions se tiendront dans un bâtiment de la Commission européenne. Afin de pouvoir organiser les réunions, de fournir les liens aux participants en ligne et de permettre à la DGMARE de l'UE d'accorder l'accès aux participants en personne, nous vous demandons d'envoyer au Secrétariat, avant le **15 mai 2026**, une liste des délégués qui participeront aux réunions. Toute communication tardive de la délégation officielle pourrait entraîner un retard dans l'accès ou empêcher l'accès des participants aux réunions. C'est pourquoi tous les participants doivent également s'inscrire aux réunions avant le **15 mai 2026** en utilisant le [formulaire d'inscription en ligne](#) qui sera bientôt disponible sur la [page web des réunions](#). En outre, veuillez noter que l'accès en personne aux réunions sera géré par un système de sécurité appelé « V-PASS ». Par conséquent, le système V-PASS contactera directement les personnes concernées pour leur demander des informations complémentaires concernant leur identité, leur date de naissance, etc., informations qui seront ensuite traitées par l'UE. Les participants sont également priés d'arriver sur place bien avant le début des réunions, car ils devront d'abord passer le contrôle de sécurité avec l'enregistrement de leurs pièces d'identité.



COMISION INTERNACIONAL PARA LA  
CONSERVACION DEL ATUN ATLANTICO

Des fonds sont disponibles pour couvrir les frais de voyage et de subsistance d'un nombre limité de gestionnaires nationaux d'États en développement qui sont Parties contractantes. Conformément aux *Règles de procédure pour l'administration du Fonds spécial de participation aux réunions*, adoptées à la réunion de 2023 de la Commission, les demandes doivent être envoyées à [ICCAT-Travel@iccat.int](mailto:ICCAT-Travel@iccat.int) au moins **45 jours** avant le début des réunions (**17 avril 2026**). Les demandes d'aide financière ne peuvent être acceptées après cette date. Comme cela a été le cas précédemment dans des situations similaires lorsque plusieurs réunions du même organe subsidiaire de la Commission étaient programmées l'une après l'autre, et dans le but d'utiliser au mieux le Fonds de participation aux réunions (MPF), un seul délégué par Partie contractante peut demander une assistance financière. Par conséquent, si vous assistez à plus d'une réunion, la même personne doit être désignée pour toutes les réunions pour lesquelles une assistance est demandée. Toutes les informations relatives aux *Fonds spéciaux de l'ICCAT pour la participation aux réunions de l'ICCAT et le renforcement des capacités* sont disponibles sur le site web de l'ICCAT. Il est fortement recommandé de visiter cette page web à l'avance et de suivre strictement les protocoles. En particulier, il est nécessaire de remplir entièrement le formulaire d'invitation.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Secrétaire exécutif

Camille Jean Pierre Manel

**DISTRIBUTION :**

- **Mandataires de la Commission :**

|   |               |                                    |              |
|---|---------------|------------------------------------|--------------|
| <b>Présidente de la Commission:</b>                             | Z. Driouich   | <b>Président du COC :</b>          | D. Campbell  |
| <b>Premier vice-Président :</b>                                 | R. Chong      | <b>Vice-Présidente du COC :</b>    | Y. Vergara   |
| <b>Deuxième vice-Président :</b>                                | E. Penas Lado | <b>Président du PWG :</b>          | N. Ansell    |
| <b>Présidents et vice-Présidents des Sous-commissions 1 à 4</b> |               | <b>Vice-Présidente du PWG :</b>    | M. D. King   |
| <b>Président du SCRS :</b>                                      | C. Brown      | <b>Présidente du STACFAD:</b>      | L. Marot     |
| <b>Vice-Président du SCRS :</b>                                 | L. G. Cardoso | <b>Vice-Président du STACFAD :</b> | B. Chavarria |
- **Chefs de délégation**
- **Parties, Entités ou Entités de pêche non contractantes coopérantes**
- **Observateurs**

**Pièces jointes :** Ordres du jour provisoires des réunions du COC et des Groupes de travail EMS et IMM  
Instructions pour se rendre sur le lieu de la réunion.



## **Réunion intersessions du Comité d'application**

### **Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture et organisation de la réunion
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Examen des progrès réalisés par le Groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne (WG-ORT) en vue de rationaliser et de renforcer le processus du Comité d'application (COC)
5. Examen du projet de plan d'action visant à rationaliser et à renforcer le processus du COC
6. Examen des mises à jour pour 2026 du plan stratégique relatif à l'examen des priorités en matière d'application, en tenant compte des discussions menées au titre du point 4 de l'ordre du jour
7. Programme de travail futur, y compris les travaux intersessions à réaliser en 2026 et lors de la réunion annuelle de 2026
8. Autres questions
9. Adoption du rapport et clôture



## Réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS WG)

### Ordre du jour provisoire

1. Ouverture et organisation de la réunion
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. État d'avancement des projets nationaux et des projets pilotes relatifs aux systèmes de surveillance électronique (EMS) des CPC
5. Examen des programmes internes des CPC en matière d'EMS
6. Discussion sur l'utilisation de l'EMS dans les pêcheries à petite échelle
7. Coordination du Sous-groupe technique sur la surveillance électronique avec le SCRS
8. Travaux intersessions
9. Autres questions
10. Adoption du rapport et clôture



---

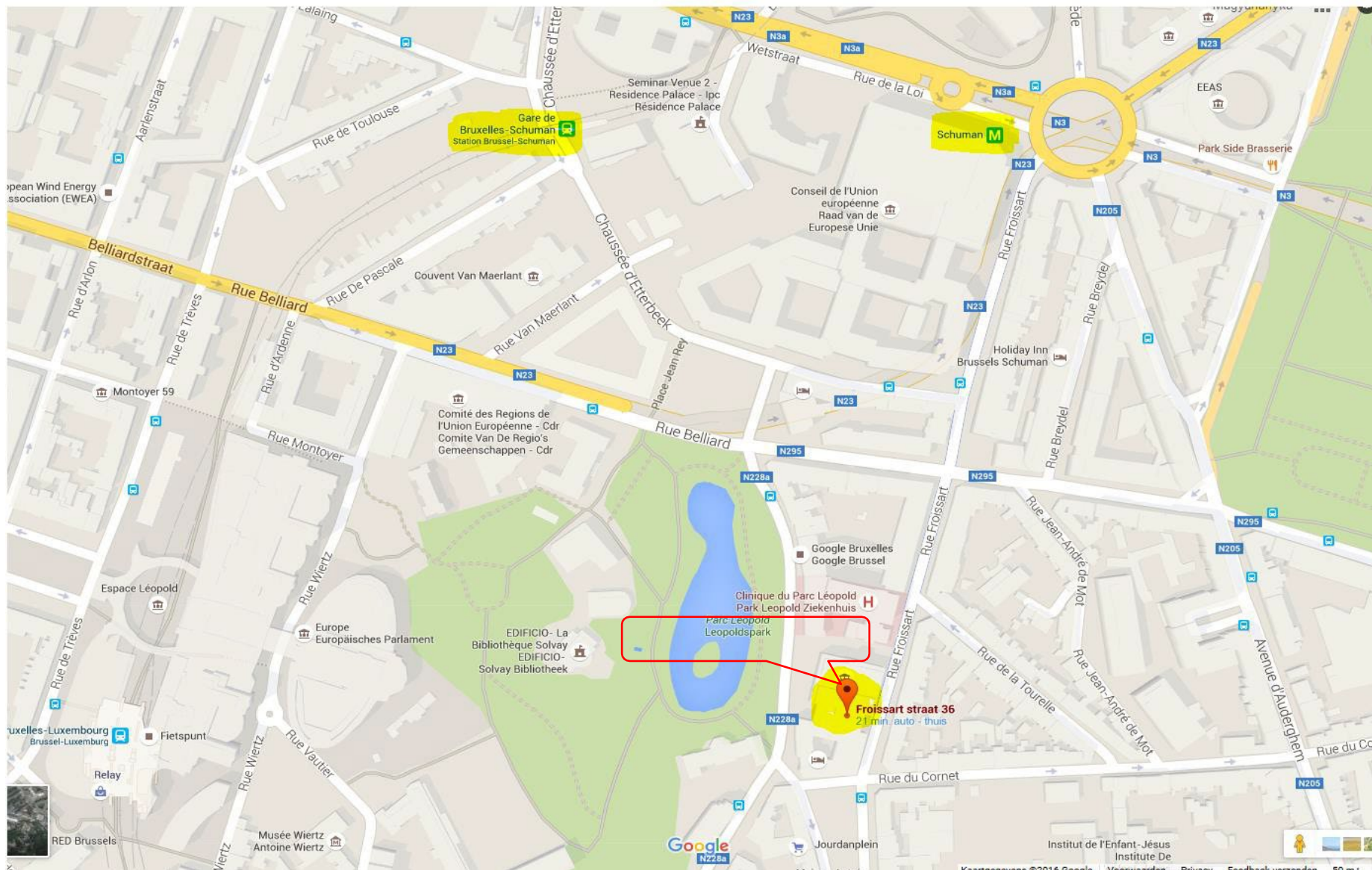
## 19e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM)

### Ordre du jour provisoire

1. Ouverture et organisation de la réunion
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Examen des programmes de documents statistiques et de documentation des captures (SDP/CDS) :
  - 4.1 Examen des résultats de la Première réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS WG)
5. Examen des mesures relatives au suivi et à l'inspection et des responsabilités de l'État du pavillon
  - 5.1 Examen des travaux entrepris par le Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS WG)
  - 5.2 Examen des points soulevés par la Sous-commission 2 :
    - 5.2.1 Amendement potentiels à apporter à la *Recommandation de l'ICCAT remplaçant la Recommandation 24-05 établissant un plan pluriannuel de gestion du thon rouge dans l'Atlantique Est et la Méditerranée (Rec. 25-04)*
    - 5.2.2 Demandes d'éclaircissements reportées par la Sous-commission 2
  - 5.3 Autres éléments concernant la responsabilité de l'État du pavillon
6. Programme d'observateurs
7. Exigences relatives aux transbordements en mer et au port
8. Normes concernant les accords d'affrètement et les autres accords de pêche
9. Observation des navires et programmes d'inspection
  - 9.1 Arraînement et inspection en haute mer
10. Programmes d'inspection au port et mesures du ressort de l'État du port
  - 10.1 Examen des résultats de la Réunion du Groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance (PIEG)
11. Exigences d'inscription des navires
12. Exigences liées au Système de surveillance des navires (VMS)
13. Autres questions
14. Adoption du rapport et clôture

## Instructions pour se rendre sur le lieu de la réunion

**Le Centre Albert Borschette** est situé à **36, Rue Froissart, Bruxelles**. Le moyen le plus simple de se rendre au Centre Albert Borschette est d'aller au métro ou à la gare Schuman et de marcher jusqu'à l'édifice (environ 6 minutes). Voir la carte ci-dessous. Pour se rendre dans le quartier de Schuman, voir les pages 2 et 3.



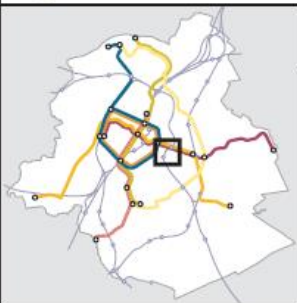


- M Schuman 15 18
- M 1 5 B 12 21 22 36 60 79
- B 134 136
- Nerviens / Nerviers
- B 22 27 36
- TEC E

Voir détail sur la fiche d'accessibilité  
For further details see overleaf

Légende - Key

- ○ Itinéraire cyclable  
Cycle route
- P Vélo Parking vélos  
Cycle park
- P Auto Parking auto  
Car park
- Taxis
- Cambio - Voiture Partagée  
Cambio - Carsharing
- Villo! (Bicycle icon)
- Points de vente  
Sales points

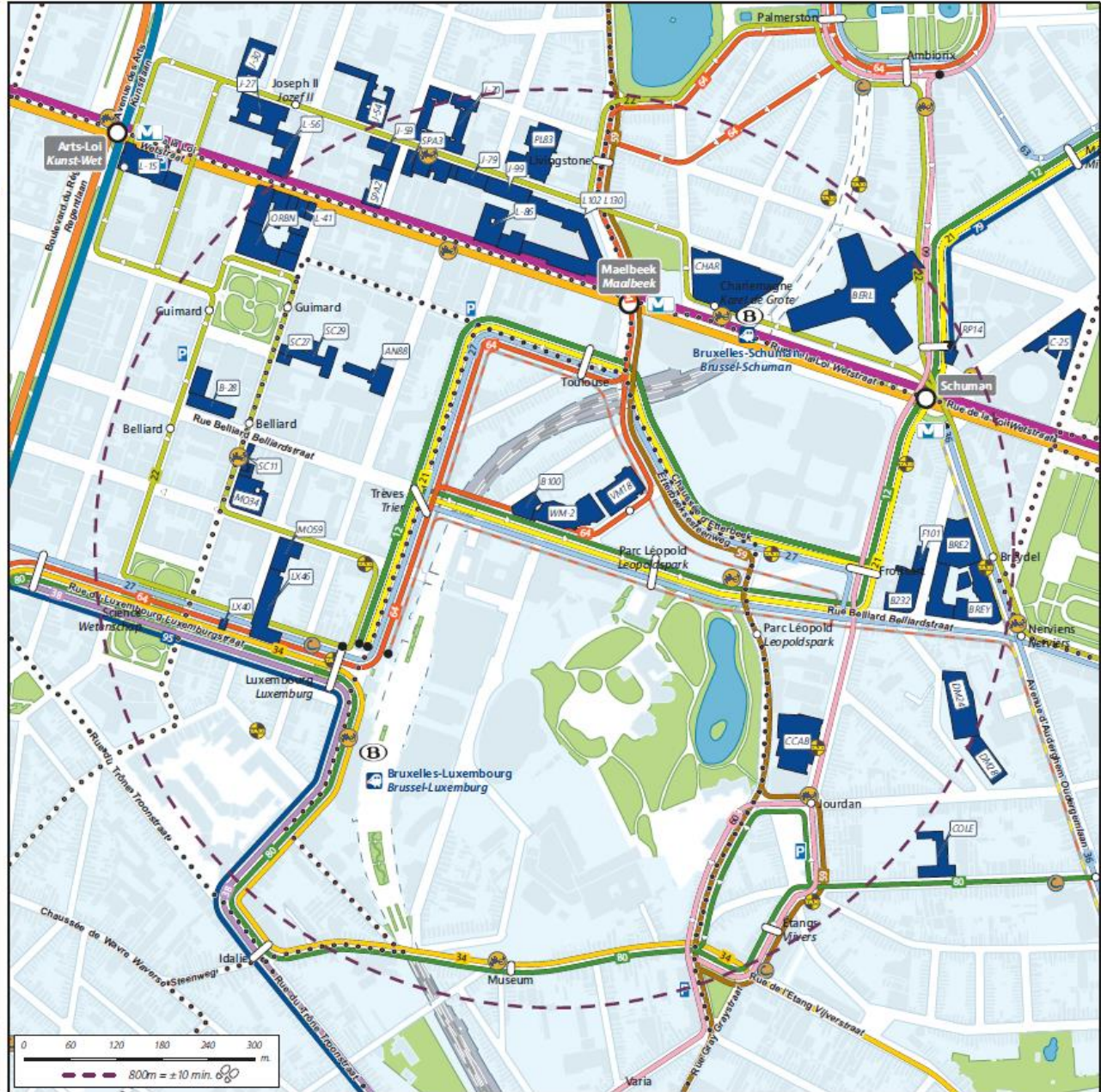


bruxellesmobilité  
mobiëlbrussel

Cartographie STIB-DOT  
Cartography STIB-DOT

Réalisé avec Brussels UrbISMO  
Distribution & Copyright CIRB  
Realised with Brussels UrbISMO  
Distribution & Copyright CBG

n°04c Edition - 2014.09  
Réseau 01.09.2014 Network



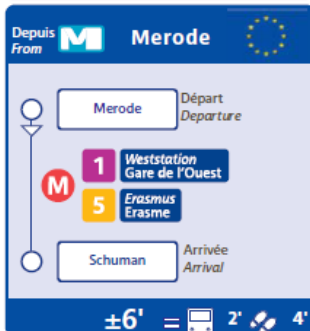
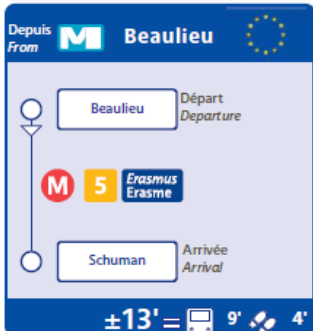
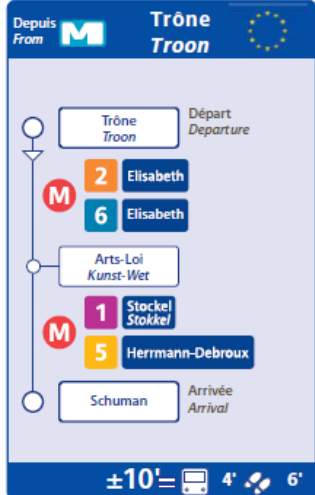
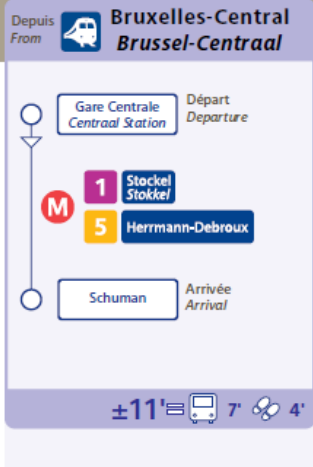
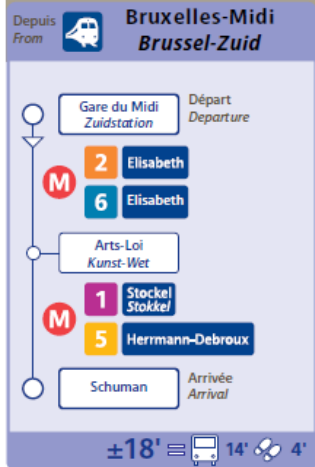
Fiche d'accessibilité  
How to get to

COMMISSION EUROPÉENNE  
EUROPEAN COMMISSION

EUROPÄISCHE KOMMISSION  
EUROPESE COMMISSIE



Jonction ferroviaire Nord-Midi / North-South railway connection



Fréquences / Frequencies

| Lignes / Lines   |   | PM | C    | PS |
|--|---|----|------|----|
| <b>Schuman</b>   |   |    |      |    |
| M 1  | Stokkel - Gare de l'Ouest / Stokkel - Weststation                                       | 5  | 7:30 | 5  |
| M 5  | Erasmus - Herrmann-Debroux / Erasmus - Herrmann-Debroux                                 | 5  | 7:30 | 5  |
| B 12   | Brussels Airport - Luxembourg / Brussels Airport - Luxembourg                           | 10 | 20   | 10 |
| Circule du lundi au vendredi, sauf après 20h. / Only operated from Monday to Friday, except after 8 PM.  |   |    |      |    |
| B 21   | Luxembourg - Brussels Airport / Luxembourg - Brussels Airport                           | 12 | 15   | 12 |
| Dessert Brussels Airport du lundi au vendredi après 20 heures et les samedis, dimanches et jours fériés toute la journée. / Serves Brussels Airport from Monday to Friday after 8 PM and on Saturday, Sunday and public holidays during the whole day. |   |    |      |    |
| B 22   | Luxembourg - Montgomery / Luxembourg - Montgomery                                       | 15 | 15   | 15 |
| B 36   | Schuman - Konkel  | 12 | 15   | 12 |
| B 60   | Ambiorix - Uncle Calvoet / Ambiorix - Uncle Calvoet                                     | 10 | 15   | 10 |
| B 79   | Schuman - Kraainem  | 12 | 15   | 12 |
| <b>Maelbeek / Maalbeek</b>   |   |    |      |    |
| B 59   | Bordet Station - Hôpital Eterbeek-Ikelles / Bordet Station - Ziekenhuis Eterbeek-Elsene | 12 | 20   | 12 |
| B 64   | Machelen - Porte de Namur / Machelen - Naamsepoort                                      | 12 | 20   | 12 |
| Correspondances / Connections: M 1 5   |   |    |      |    |

PM = Heure de pointe du Matin / Morning peak  
C = Heure creuse / Off-peak  
PS = Heure de pointe du soir / Evening peak

Attente maximum / Maximum waiting time

Alternatives / Alternatives

**Parking :**  
gratuit : CERIA/COOVI, Kraainem, Delta, Herrmann-Debroux, Roodebeek, Stalle  
payant : Arts-Loi/Kunst-Wet, Erasme, Montgomery

**Parking vélo :**  
Gare Centrale, Mérode

**En Taxi :**  
Possibilité de prendre un taxi à la gare Centrale, aux stations de métro Schuman et Mérode et à l'aéroport de Bruxelles National (BIAC).

**Parking :**  
free : CERIA/COOVI, Kraainem, Delta, Herrmann-Debroux, Roodebeek, Stalle  
paying car park : Arts-Loi/Kunst-Wet, Erasme/Erasmus, Montgomery

**Cycle parking :**  
Gare Centrale/Centraal Station, Merode

**By Taxi :**  
Gare Centrale/Centraal Station, metrostations Schuman and Merode and at Brussels Airport (BIAC).

070 23 2000 02 528 28 28 010 23 53 53 070 220 200 02 227 93 02 www.bruxellesmobilite.irisnet.be  
[www.stib.be](http://www.stib.be) [www.sncb.be](http://www.sncb.be) [www.infotec.be](http://www.infotec.be) [www.delijn.be](http://www.delijn.be) [www.cambio.be](http://www.cambio.be) [www.mobil.brussel.irisnet.be](http://www.mobil.brussel.irisnet.be)

Cette fiche a été réalisée en septembre 2014.  
Les fréquences présentées sont susceptibles de subir des modifications au cours du temps.  
Last update : september 2014.  
The times and frequencies shown are subject to change

Please find the nearest hotels marked on this map.

